

Le Grand Narbonne labellisé « Quartiers productifs »

Le ministère chargé de la Ville a annoncé le jeudi 18 mars 2021, le lancement du programme « Quartiers productifs ». Le Grand Narbonne fait partie de la première vague de labellisation de territoires pilotes qui bénéficieront d'un accompagnement de l'Etat et de ses partenaires afin de développer sa stratégie de développement économique.

Porté par le ministère chargé de la Ville et mis en œuvre conjointement par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Caisse des Dépôts et Bpifrance, le label Quartiers Productifs a une double ambition : accompagner les collectivités dans la définition de stratégies territoriales de développement économique et rendre plus accessible l'offre de dispositifs existants.

« Trop longtemps l'accompagnement social a été la règle et le développement économique l'exception. Or, ma conviction est que c'est un levier incontournable pour l'attractivité de nos territoires, les emplois, la qualité de vie. Avec ce programme, nous soutenons les collectivités qui se mobilisent pour la vitalité de leurs quartiers », déclare Nadia Hai.

Les 14 territoires « Quartiers productifs » retenus pourront ainsi faire émerger et accélérer des projets centrés sur 4 priorités :

- le soutien à l'entrepreneuriat
- le développement du commerce et de l'artisanat
- l'implantation d'activités productives
- la transition numérique.

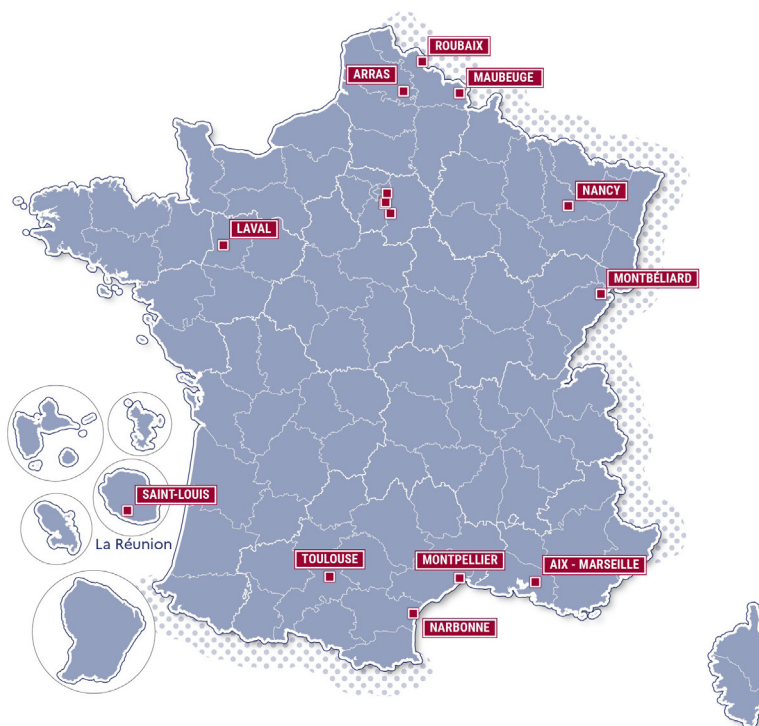
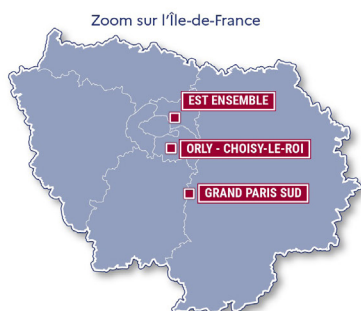
Didier Mouly, Président du Grand Narbonne se félicite de cette labellisation *« Le Grand Narbonne est fier de la confiance que lui témoigne l'Etat pour expérimenter ce nouveau programme. Après la démarche Cité de l'emploi et la mise en place d'actions innovantes pour l'emploi des quartiers prioritaires, nous nous engagerons pleinement dans ce dispositif qui vise à soutenir et à développer les activités économiques dans ces quartiers. »*

La ministre chargée de la Ville formalisera dans les prochaines semaines l'obtention du label Quartiers Productifs par la signature d'une convention avec chaque territoire retenu.

14

Territoires retenus
pour l'expérimentation
"Quartiers Productifs"

en mars 2021



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



bpifrance



Contacts presse :

Ministre déléguée auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargée de la Ville

Tél : 01 44 49 85 65

Mél : communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Le Grand Narbonne

Tél. 04 68 65 40 76

mél : presse@legrandnarbonne.com